

Année 2018

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES INCENDIES

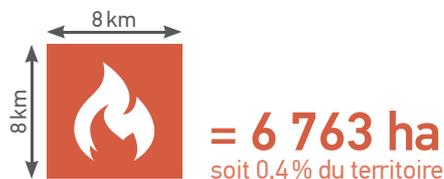


OEIL

Observatoire de l'environnement
Nouvelle-Calédonie

Les incendies sont une des principales menaces qui pèsent sur les milieux naturels en Nouvelle-Calédonie. En 2017, le premier bilan chiffré établi par l'OEIL rapportait 24 145 hectares brûlés, soit 1,3 % de la surface de la Nouvelle-Calédonie. L'année 2018 affiche un bilan presque quatre fois moindre.

Surface brûlée totale en 2018



La plus grande superficie brûlée : Ouégoa

Le plus grand nombre d'incendies : Koné

Moins de 1 ha brûlé : Farino, Île des Pins, Lifou, Nouméa, Sarraméa

Moins de 10 ha brûlés : Belep, Boulouparis, Maré, Moindou et Yaté

Point météo

Températures dans les normales saisonnières :

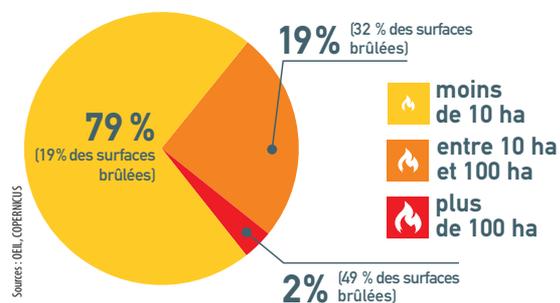
- Sur l'année, + 0,17°C de différence avec la moyenne 1981-2020



Précipitations dans les normales saisonnières mais inégalement réparties :

- Moins de pluies qu'en moyenne sur une large partie de la côte Ouest, et sur les îles Loyauté
- Plus de pluies qu'en moyenne sur la côte Est

Taille des incendies



Dégagement de gaz à effet de serre

110 610 tonnes équivalent CO₂

dégagées par la combustion de la végétation en 2018, soit l'équivalent de :

- 1,4% des émissions totales du territoire en 2018
- 1 vol Nouméa-Paris par jour pendant 11 mois

En 2017, les incendies auraient représenté 5,2 % des émissions totales de gaz à effet de serre émis cette année-là sur le territoire.

Coût de la restauration écologique



10 Milliards XPF, soit 10 fois le budget annuel de la Sécurité Civile

C'est le coût théorique d'une restauration, qui ne remplacerait pourtant pas les écosystèmes originels et les services qu'ils rendaient (prévention de l'érosion, ressource en eau, réservoirs de biodiversité, etc.). En définitive, nous n'avons pas les moyens financiers ni techniques pour reconstituer ce qui est détruit par les incendies.



➤ 2018 : une année particulière ?

Cette carte compare l'année 2018 à la moyenne de la période 2012-2017.

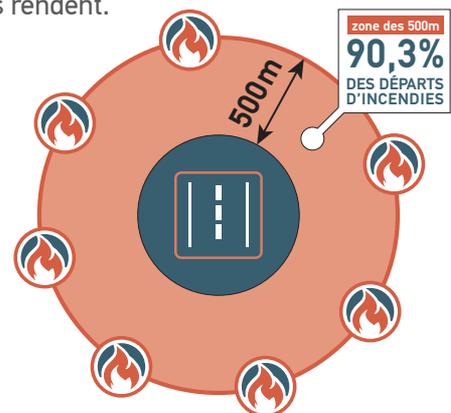
À l'exception de quelques communes telles que le Mont-Dore, Poum ou Ouégoa, la majeure partie du territoire a bénéficié d'une année de répit sur le front des incendies en 2018.



- zones comptant de plus grandes surfaces brûlées que la moyenne.
- zones comptant de plus faibles surfaces brûlées que la moyenne.

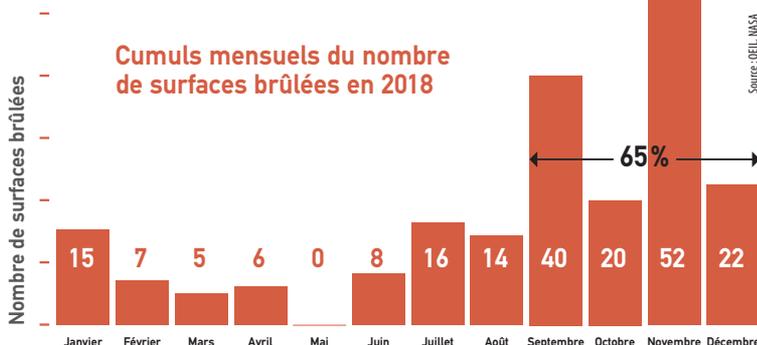
➤ Étude de la proximité à l'Homme

On considère que 99% des incendies sont d'origine humaine. Les usages du feu sont nombreux en Nouvelle-Calédonie depuis l'arrivée de l'Homme, mais l'ensemble des activités humaines a peu à peu fragilisé les milieux naturels les rendant vulnérables face aux feux. À cela s'ajoute aujourd'hui le changement climatique qui augmente significativement le risque de déclenchement et de propagation des feux. Ces changements globaux imposent une adaptation locale des pratiques, et une prise de conscience générale orientée vers la préservation des services que les écosystèmes nous rendent.



Localisation des départs de feu en 2018

➤ Zoom sur la saison des feux 2018



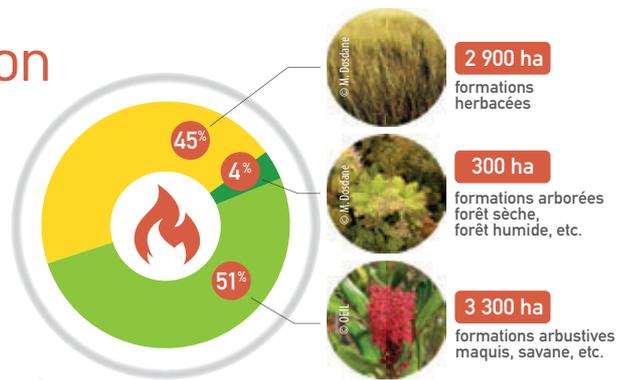
En 2018, 65% des incendies ont été détectés entre septembre et décembre. C'est donc une année dans la norme, puisque sur 2012-2018, 63% des incendies sont détectés pendant cette période.

Les pics ont eu lieu en septembre et en novembre, lorsque des incendies de grande ampleur ont eu lieu à Poum et à Moindou. En cause: une hausse des températures et de faibles précipitations à cette période. A contrario, le mois d'octobre a été plus humide, en particulier sur la côte Est et le nord des îles Loyauté.

➤ L'impact sur la végétation

En 2018, ce sont environ 6 500 hectares de végétation qui ont disparu sous le coup des flammes, tous types de végétation confondus.

Formes de végétation touchées par les incendies en 2018 ➤



Sources : OEL, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

➤ Menace sur la biodiversité

En 2018, les incendies ont pu impacter les zones d'habitat connues de 30 espèces endémiques menacées. Ce sont sur les communes de Hienghène et Poya que les pertes potentielles seraient les plus nombreuses avec 7 périmètres d'alerte touchés sur chacune de ces communes. Sont considérées comme menacées les espèces appartenant aux catégories les plus proches de l'extinction selon l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). En Nouvelle-Calédonie, l'association Endemia porte la

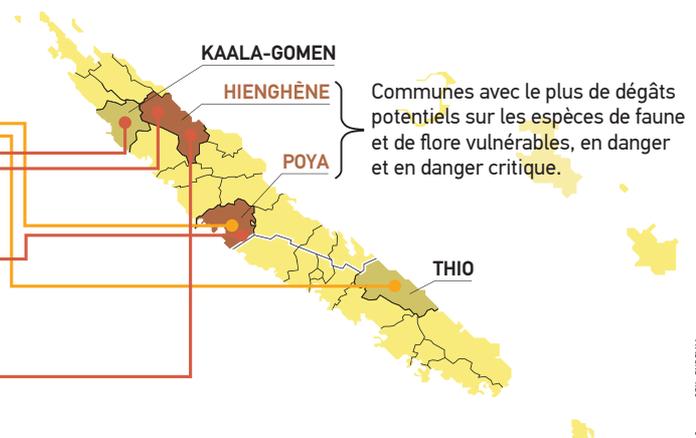
responsabilité de l'évaluation des espèces : c'est l'Autorité Liste Rouge locale agréée par l'UICN.

Le nombre d'espèces menacées impactées est vraisemblablement en-dessous de la réalité, car les travaux de prospection et d'évaluation des espèces sont en cours. Fin 2019, l'évaluation des espèces de lézards était en cours de révision ; quant à la flore, un tiers seulement des espèces connues à cette date avait fait l'objet d'une évaluation.

Communes avec le plus de dégâts potentiels sur les espèces de flore classées « en danger »

Communes avec le plus de dégâts potentiels sur les espèces de flore classées « en danger critique »

Commune avec le plus de dégâts potentiels sur les espèces de faune classées « en danger critique »



Sources : OEL, ENDEMIA

les espèces en danger critique d'extinction potentiellement touchées en 2018

Metrosideros whitakeri : cet arbrisseau peu commun n'a jamais été vu ailleurs qu'au sommet des falaises de la Ouaième, où il pousse en zones rocheuses. Bien que restreint aux hautes altitudes, son aire de répartition a pu être impactée par l'incendie de septembre 2018.



© Hère/Vandrot



© Guillaume Lamuzel

Pittosporum gatopense : ce petit arbre endémique de la Grande Terre se trouve dans ce qu'il reste de forêt sèche fragmentée de la côte Ouest. Cet écosystème réduit à l'état de relique disparaît progressivement, et a été touché par les incendies de 2018.



© Dominique Fleuret



© Mathias DEUSS

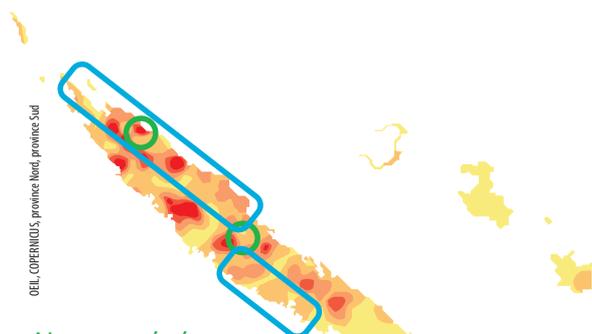
Capparis parvifolia : cette espèce de maquis a été découverte en 2017, elle est micro-endémique du Mont Kaala, en province Nord, et n'est pas (encore) inscrite sur la liste des espèces protégées. Les experts s'inquiètent des menaces qui pèsent sur cette espèce, les activités minières et les incendies, et recommandent fortement que des mesures de conservation soient mises en place en urgence.

Nannoscincus exos : il s'agit d'un petit lézard habitant les forêts humides de moyenne altitude entre la Ouaième et la Hienghène. Il est menacé par le déclin de son habitat naturel, dégradé par les cerfs et les cochons, ainsi que par les populations invasives de fourmis électriques. En 2018, son aire de répartition a pu être encore réduite par le feu.

► Le feu n'épargne pas les zones protégées

Zones tampon terrestres UNESCO :

3 235 ha (soit 1,2% de ces zones tampon)
dont 3 120 ha sur la zone côtière Nord-Est à elle seule.



Aires protégées terrestres (tous statuts confondus) :

105 ha (52 en 2017)

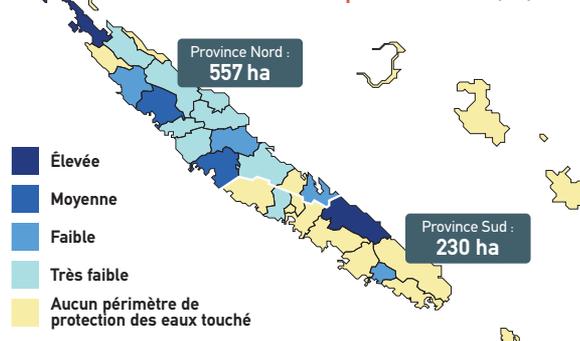
- Hyabé-Lé Jao : **55 ha** (42 ha en 2017)
- Aoupiné : **5 ha** (4 ha en 2017)
- Forêt cachée : **42 ha**
- Forêt Nord : **3 ha**

► La ressource en eau mise à mal

En 2018, 20 périmètres de protection des eaux sur 616 ont été touchés par 93 incendies.

Cela signifie que 17% des incendies de 2018 ont touché des périmètres de protection des eaux. C'est beaucoup, et pourtant certainement en-dessous de la réalité car près de 40% des captages d'eau du territoire ne bénéficient pas de périmètres de protection. Le risque à terme, si le phénomène se répète sur les mêmes zones, est que ces captages ne puissent plus fournir d'eau, en quantité et en qualité, aux populations.

Superficie des périmètres de protection des eaux touchés par commune (ha)



EN SAVOIR PLUS...

Ce bilan s'appuie sur diverses sources de données. Les résultats ont été obtenus à partir de traitements géomatiques, permettant de croiser les données incendies avec une vingtaine de sources d'informations relatives aux enjeux environnementaux, optimisés grâce au développement d'outils réalisés par l'OEIL. Les données sur les incendies sont issues des détections de satellites du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 :

- en premier lieu celles des satellites Sentinel 2A et 2B du programme européen Copernicus qui prennent des images optiques, en quelques sortes des « photos satellites » sur lesquelles on peut distinguer les zones brûlées ;
- d'autre part, celles des capteurs thermiques VIIRS et MODIS portés par

des satellites de la NASA qui détectent des sources de chaleur appelées « points chauds ».

Des surfaces brûlées peuvent ne pas avoir été détectées pour plusieurs raisons :

- une couverture nuageuse, la fumée générée par l'incendie, un feuillage épais ou l'ombre du relief peuvent masquer des surfaces brûlées ;
- si un incendie est caché par les nuages pendant plusieurs semaines consécutives, la végétation peut repousser, masquant la trace de l'incendie pour les satellites ;
- si la végétation est peu dense, comme sur les sols miniers, la sensibilité de détection peut être affectée ;

- si la surface brûlée est trop petite pour être détectée (moins de 1 ha)

Par ailleurs, la précision variable des informations environnementales utilisées et l'absence de certaines données de caractérisation des enjeux environnementaux doivent conduire à ne pas considérer ce bilan, malgré tout le soin que nous avons apporté à son élaboration, comme une vérité absolue.



Retrouvez en ligne le rapport d'étude « *Analyse spatiale de l'impact environnemental des incendies de 2018 sur la Nouvelle-Calédonie* », publié par l'OEIL en 2020, disponible sur la bibliothèque numérique de l'OEIL. www.oeil.nc/cdrn

Remerciements

Ce travail est le fruit de trois stages portés par Anne-Sophie Luis pour les résultats 2017, Chloé Bertrand pour le traitement des données 2018 et Clémence De Clercq pour le bilan des données 2018. Nous les remercions vivement pour leur investissement.

Un grand merci également :

- Aux référents scientifiques et relecteurs : Dominique Fleurot, Shankar Meyer.
- Au comité éditorial : Mélody Cimoa, Hubert Géraux, Coralie Guilloux, Michel Lardy.
- Au secrétariat exécutif de l'OEIL : Fabien Albouy, Anne Lataste, Jean-François N'Guyen Van Soc, Lolita Righetti, Anamalia Vaitanaki.

Ressources bibliographiques

- Analyse spatiale de l'impact environnemental des incendies de 2018 sur la Nouvelle-Calédonie (2020), OEIL
- Bulletin climatique annuel de la Nouvelle-Calédonie (2018), Météo France Nouvelle-Calédonie
- Calculateur d'émissions de gaz à effet de serre de la Direction Générale de l'Aviation Civile : eco-calculateur.dta.aviation-civile.gouv.fr (consulté le 6 avril 2020)

Plaquette d'information : Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie - 31 rue Paul Kervistin - Anse Vata - 98800 Nouméa Tél: +687 23 69 69
Directeur de publication : André Vama - Rédactrice en chef : Anne Lataste - Maquette : Eudania
Impression : Graphoprint - Tirages : 5 000 ex - Date de parution : Avril 2020 - Gratuit.



OEIL

Observatoire de
l'environnement
Nouvelle-Calédonie

Les incendies : notre environnement en danger !

En Nouvelle-Calédonie, les incendies, ou « feux de brousse », constituent une des premières causes de destruction des milieux naturels. Que ce soit directement ou indirectement, des écosystèmes sont touchés sur terre, dans les rivières, et jusqu'en zone côtière.

Pour mesurer l'ampleur de cette pression et aider à mettre en place des mesures de gestion adaptées, il faut avoir une connaissance fine de la façon dont les écosystèmes sont impactés. C'est dans ce but que l'OEIL et ses partenaires ont développé un système de surveillance et d'analyse par satellite de l'étendue et de l'impact environnemental des incendies.

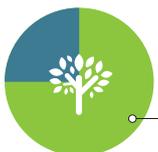
Cet outil permet d'établir pour chaque année un bilan des dommages causés aux milieux naturels.

Vous trouverez dans ce document les caractéristiques générales des incendies et de leurs conséquences environnementales en Nouvelle-Calédonie. Chaque année, le dernier bilan sera glissé à l'intérieur.

Patrimoine naturel



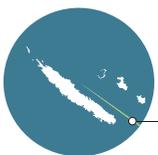
Temps de reconstitution d'une forêt
plusieurs siècles



Endémisme végétal en Nouvelle-Calédonie
75%
des espèces connues



Surface occupée par la **forêt dense humide** aujourd'hui
35%
du territoire



Surface occupée par la **forêt sèche** aujourd'hui
0,3%
du territoire



Surface d'**aires protégées** terrestres bénéficiant d'un statut de **protection forte**
3,4%
de la Grande Terre

Incendies

Origine
99%
humaine



Surface annuelle moyenne
10 000 à 30 000 ha par an,
soit 1,5 à 4,5 fois
la surface de Nouméa

Saison
entre septembre
et décembre



Actions



Le numéro à appeler
pour signaler un incendie



Prévision Incendie NC
l'appli du Gouvernement
pour connaître le niveau
de risque en temps réel
et les consignes associées



Alerte Incendie
le service de l'OEIL pour
être informé par courriel
des incendies en cours
et de leurs conséquences
environnementales

Un phénomène très variable d'une année à l'autre

S'il existe une saison « à haut risque », il n'y a pas de règle quant à l'ampleur du phénomène selon l'année. Et c'est logique ! En matière d'incendies comme de météo, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Le nombre et l'étendue des incendies sur une année dépendent des conditions météorologiques (température, humidité, vent), de l'intensité de la sécheresse, donc de l'état de la végétation, et bien sûr du facteur humain... autant de paramètres difficiles à prévoir !

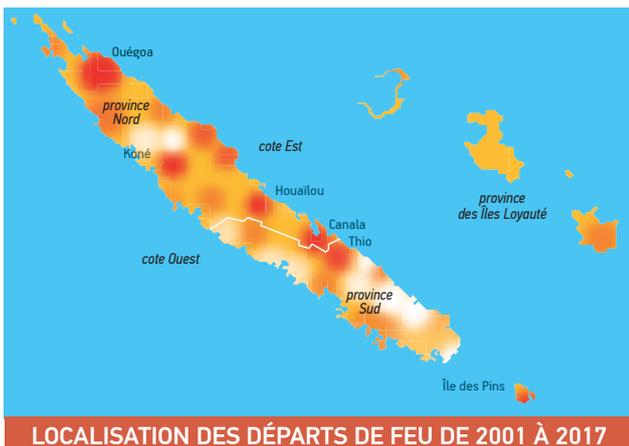
Les années 2002, 2004 et 2017 furent les plus destructrices

A titre d'exemple, sur la période de 2001 à 2017 étudiée par l'OEIL, les années les plus destructrices furent 2002, 2004 et 2017, avec deux fois plus de départs de feux que la moyenne de toute la période. On relie évidemment ces années records aux conditions météorologiques. La plus récente, 2017, a en effet été enregistrée comme la cinquième année la plus chaude depuis 1970, avec des précipitations historiquement faibles. La sécheresse intense qui en a résulté entre mai et novembre 2017, a rendu le pays particulièrement vulnérable aux départs de feu.

NOMBRE D'INCENDIES DÉTECTÉS		
Faible	Moyen	Fort
2001	2003 2005 2006	2002
2007 2008		2004
		2009 2010 2011
2012	2013 2014 2015 2016	2017

Source MODIS 2001-2017

La répartition géographique des incendies



LOCALISATION DES DÉPARTS DE FEU DE 2001 À 2017

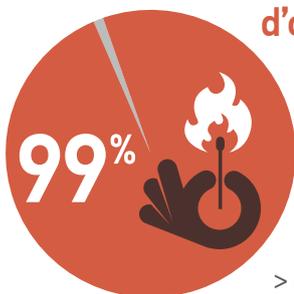
Source MODIS 2001-2017

L'étude de la superposition des départs d'incendies de 2001 à 2017 montre que certains endroits se démarquent nettement. On les appelle des « points chauds », c'est-à-dire des zones qui sont touchées par des incendies de façon forte et répétée.

Sur la carte ci-contre, on peut déduire de grandes tendances :

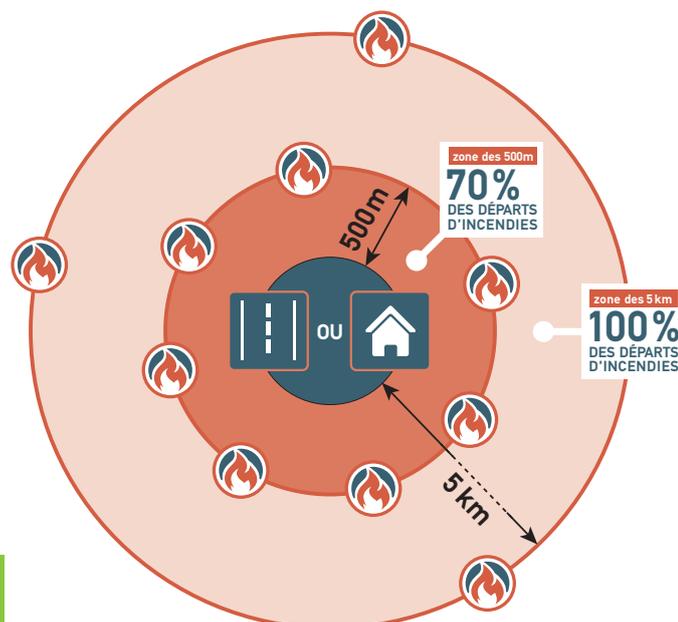
- la province Nord est la plus touchée,
- la côte Est de la Grande Terre subit plus d'incendies que la côte Ouest,
- l'île des Pins, Thio-Canala, Houailou, Ouégoa et Koné apparaissent comme des points chauds,
- La côte Oubliée semble épargnée.

99% des incendies d'origine humaine



- C'est à proximité des routes et des bâtiments que se déclarent le plus d'incendies.
- Les incendies sont des feux non maîtrisés, initialement allumés :
 - > comme pratique agricole (écobuage),
 - > comme technique de débroussaillage et de lutte contre les espèces envahissantes,
 - > comme technique de chasse,
 - > lors de conflits, par malveillance, ou simplement par irresponsabilité (ex : mégots de cigarettes)

Vous trouvez ces chiffres décourageants ? Il ne le faut pas. tout cela signifie que, collectivement, nous pouvons agir : en corrigeant nos comportements nous pouvons enrayer le phénomène.



LOCALISATION DES DÉPARTS DE FEU EN 2017

Quelles conséquences sur l'environnement ?

Augmentation de l'érosion

La disparition du couvert végétal engendre l'érosion des sols qui étaient autrefois protégés par le feuillage et stabilisés par les réseaux de racines. Les conséquences sont des glissements de terrain à l'origine de graves désordres, et le colmatage des creeks causant leur appauvrissement.



Diminution de la ressource en eau et de sa qualité

La forêt joue un rôle de régulateur dans le cycle de l'eau. Durant la saison des pluies, elle se gorge d'eau telle une éponge, et optimise l'infiltration des eaux en freinant le ruissellement, ce qui limite les crues. Pendant la saison sèche, elle restitue cette précieuse ressource, et limite les effets de la sécheresse. La destruction de la forêt par le feu augmente la sensibilité des sols à l'érosion, et agit sur la fréquence et l'intensité des crues. Le feu perturbe ainsi le fonctionnement naturel des bassins-versants, la ressource disponible en eau et sa qualité.



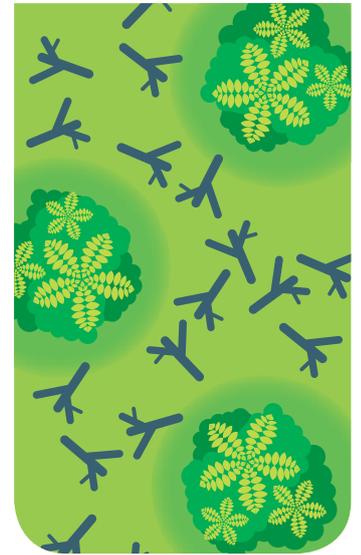
Perte de biodiversité

Un incendie détruit la végétation et la faune qu'elle abrite, de même qu'il dégrade la fertilité du sol en détruisant la micro-faune et les champignons : les espèces endémiques et surtout micro-endémiques risquent ainsi de disparaître.



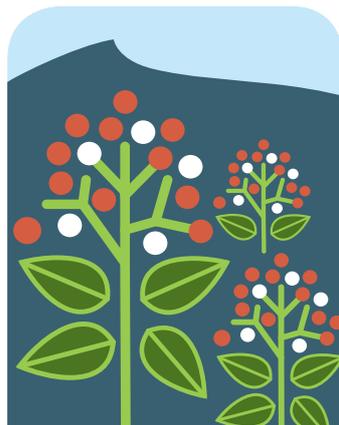
Appauvrissement et réduction de nos forêts

Les incendies participent à la fragmentation et à l'isolement des formations forestières, au même titre que la construction de routes, de pistes, l'urbanisation et l'exploitation minière. Par le découpage de forêts en morceaux de plus en plus petits et de plus en plus éloignés les uns des autres, on risque, à terme, leur disparition définitive.



Dérèglement climatique

La combustion des végétaux dégage dans l'atmosphère des gaz à effet de serre, en particulier du CO₂, contribuant ainsi au dérèglement climatique à l'échelle de la planète. Vu l'ampleur du phénomène, on peut s'attendre à ce que sa contribution à la «note carbone» de la Nouvelle-Calédonie, en cours d'évaluation, ne soit pas négligeable !



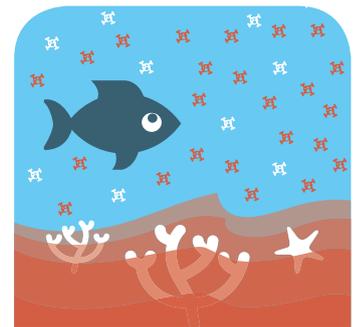
Espèces envahissantes

La destruction des forêts facilite l'installation d'espèces animales et végétales envahissantes qui, parce qu'elles sont très compétitives, augmentent le risque de disparition des espèces locales et endémiques.



Pollution atmosphérique

Les fumées contiennent des polluants (particules fines, etc.) pouvant dégrader la qualité de l'air.



Perturbation des écosystèmes marins

L'érosion augmente les apports de particules de terre dans les cours d'eau, puis dans le lagon, contribuant à envaser les herbiers et les récifs du bord de mer qui jouent le rôle de nurseries et fournissent des habitats à la faune marine (mollusques, crustacés, poissons, etc.).



Les forêts dominaient le territoire en l'absence de l'Homme. Leurs vastes étendues ont été, par son action, découpées en une multitude de fragments de tailles et de formes variées. Au cœur des fragments les plus larges, le maintien d'une certaine humidité empêche le feu de se propager. En revanche, leurs lisières, plus exposées au dessèchement, vont brûler à chaque passage de feu, et donc, reculer.

La fragmentation des forêts enclenche un cercle vicieux : plus les forêts sont morcelées, plus les incendies peuvent consumer leurs pourtours, et plus les fragments seront petits, isolés, et exposés aux feux. Si une forêt dans cet état subit des incendies sévères et récurrents, ce qui repousse, ce sont des herbes hautes ou encore des fougères aigles, espèces envahissantes plus résistantes aux épisodes de sécheresse, et qui brûlent plus facilement ! On assiste donc non seulement à une transformation du milieu naturel et des services qu'il rendait, mais aussi à l'augmentation du risque que de nouveaux incendies y sévissent, réduisant l'espoir de retour à la forêt initiale.

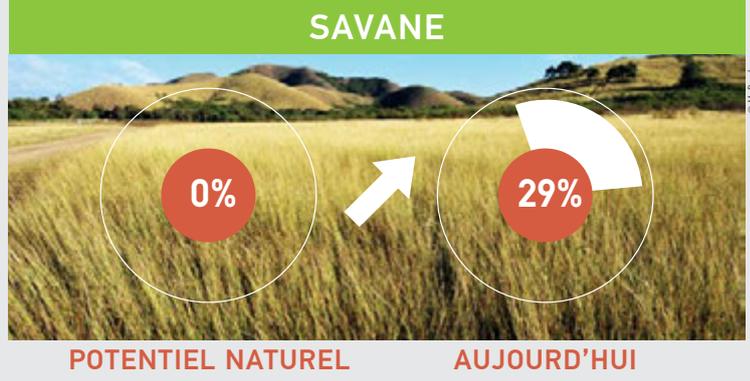
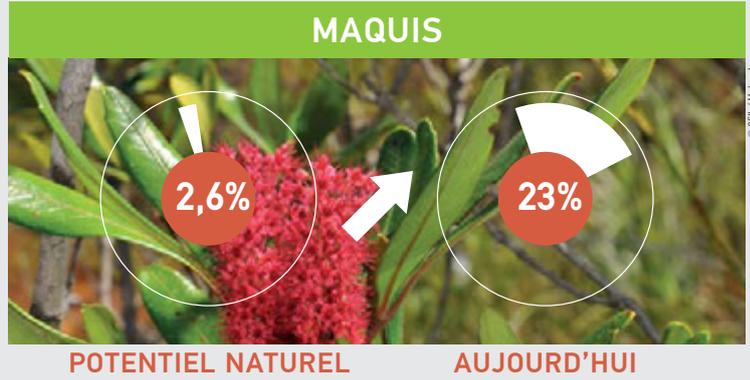
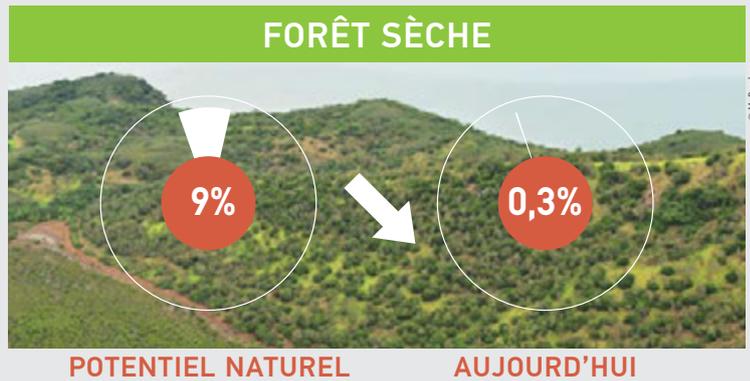
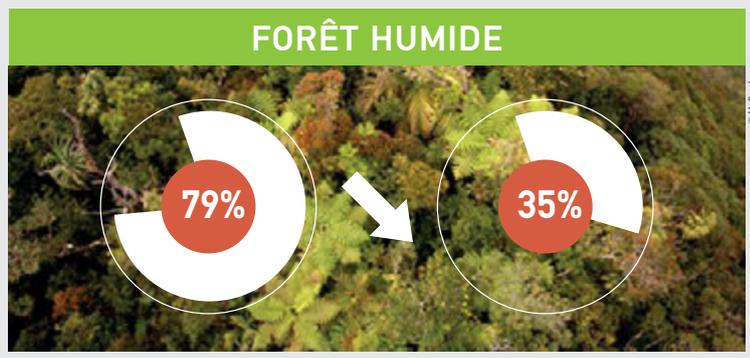
Aujourd'hui, l'enjeu de conservation implique donc, en premier lieu, de protéger des incendies non seulement les forêts, mais aussi les formations végétales en voie de le (re)devenir, comme par exemple le maquis paraforestier sur sol minier et les savanes à niaoulis denses. La sensibilisation de tous, à commencer par les plus jeunes, au risque incendie sur les milieux naturels, est de première importance.



Principe de la fragmentation forestière

CE QUE NOS PAYSAGES AURAIENT PU ÊTRE... SANS L'HOMME

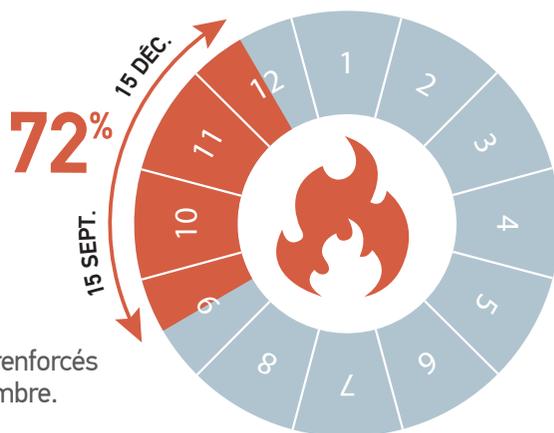
D'après les scientifiques du projet ANR-INC, la présence humaine a fortement modifié les paysages calédoniens. Pour mieux comprendre, vous trouverez ci-dessous la part du territoire occupée par les différents types de végétation dans deux situations : à gauche, le potentiel en l'absence de l'Homme, et à droite, ce qui existe aujourd'hui.



La saison des feux

Oui, il existe bel et bien une « saison des feux » : c'est pendant la saison sèche, que se déclarent plus de deux tiers des incendies de l'année. En effet, la végétation basse, qui s'est développée pendant la saison humide, représente un redoutable combustible : les plaines herbacées prennent facilement feu, et les flammes s'y propagent très vite ! Ajoutez à cela l'effet des alizés qui aident, eux aussi, les feux à s'étendre, et qui se font de plus en plus forts et fréquents tout au long de la saison sèche.

Pour toutes ces raisons, les moyens de lutte sont renforcés pendant une période bien précise, de septembre à décembre.



La SAFF, qu'est-ce que c'est ?

En Nouvelle-Calédonie, une période officielle de vigilance accrue appelée la Saison Administrative des Feux de Forêt, ou SAFF, a été établie. Elle s'étend tous les ans du 15 septembre au 15 décembre en cohérence avec la saisonnalité du risque de feux. Pendant cette période, le plan ORSEC Feux de Forêt s'applique de plein droit.

Il prévoit, entre autres, l'activation 24 heures sur 24 de la « Cellule Feux de Forêt », portée par la Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques (DSCGR), et chargée de la coordination des moyens de lutte.

> Pour en savoir plus : www.securite-civile.nc

Les acteurs de la lutte : qui fait quoi ?

Les communes, les provinces, le gouvernement, l'État, Météo France, les instituts de recherche, les ONG, les organisations et associations environnementales, les coutumiers : tous sont concernés par la lutte contre les incendies tout au long de l'année.

	Communes	Provinces	Gouv NC	État	Instituts de recherche	Météo France NC	Coutumiers	ONG / Ass. env.
AVANT	PRÉVENTION	+	+	+			+	+
	PRÉVISION					+		
	AMÉLIORATION DE LA PRÉVISION				+	+		
	ANTICIPATION DES IMPACTS				+			
	MÉTH. D'ÉVAL. DES IMPACTS	+	+	+				+
	MÉTHODES DE RÉHABILITATION		+			+		+
PENDANT	DÉTECTION DES INCENDIES	+						+
	LUTTE CONTRE LES INCENDIES	+		+				+
APRÈS	RÉPRESSION			+				
	ÉVALUATION DES IMPACTS							+
	RETOURS D'EXP. TERRAIN						+	+
	RÉHABILITATION							+

La responsabilité de la lutte sur le terrain revient aux communes en premier lieu.

Chaque commune est libre d'organiser au mieux sa stratégie face au risque incendie. Par exemple, suite aux importants incendies subis au-delà de la SAFF 2017, la commune du Mont-Dore a décidé d'étendre sa période de mobilisation maximale jusqu'au 31 mars à la saison suivante. Si leurs moyens s'avèrent insuffisants, les communes peuvent faire appel au centre opérationnel du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour qu'il active les moyens de la DSCGR qui coordonne alors la réponse de sécurité civile jusqu'à faire appel à l'État, si nécessaire.

> Pour en savoir plus sur le plan Orsec Feux de Forêt : securite-civile.nc

Vous aussi vous pouvez agir...

Consultez la rubrique

> Adoptons les bons comportements !



Les outils de l'OEIL : analyser pour mieux protéger

Vulcain et Alerte Incendies, des services en ligne gratuits

L'OEIL a mis au point une carte dynamique en ligne, dénommée Vulcain, permettant de visualiser les incendies en cours ou passés. Tout utilisateur peut faire ses propres analyses sur l'ensemble des données disponibles quant aux surfaces brûlées sur le territoire depuis 2001. Des fonctionnalités permettent d'affiner sa recherche grâce aux informations relatives à l'environnement, la ressource en eau, etc. Vulcain permet de construire et partager ses cartes thématiques personnalisées mais aussi de générer ses propres tableaux et graphiques.

En complément, abonnez-vous au service d'alerte pour choisir la zone et/ou les enjeux environnementaux qui vous intéressent, et recevoir un courriel dès qu'un incendie y sera détecté.

- > Pour consulter Vulcain : <http://geoportail.oeil.nc/AlerteIncendies/>
- > Pour vous abonner au service d'Alerte Incendies : <http://www.oeil.nc/AlerteIncendies/AbonnezVous>

> Remerciements

- Aux référents scientifiques et relecteurs : Thomas Ibanez, Morgan Mangeas, Bruno Fogliani, Dominique Fleurot, Shankar Meyer, Anne-Sophie Luis, Matthieu Juncker, Fabien Albouy.
- Au comité éditorial 2019 : Hubert Géraux, Adélie Garaud-Ballande, Coralie Guilloux, Mélody Cimoa, Nicolas Marin, Michel Lardy, Olivier Béliçon.
- Au secrétariat exécutif de l'OEIL : Fabien Albouy, Matthieu Juncker, Anne Lataste, Lolita Righetti, Anamalia Vaitanaki.

> Ressources bibliographiques :

- Incendies et biodiversité des écosystèmes en Nouvelle-Calédonie - Programme ANR-INC (2012). CNRS, IRD, Météo France, IRSTEA, IFP, INRA, WWF, GIE Océanide / Financement ANR.
- Le risque de feux de brousse sur la Grande Terre de Nouvelle-Calédonie : l'Homme responsable, mais pas coupable (2013). P. Dumas, M. Toussaint, J.B. Herrenschildt, A. Conte et M. Mangeas | Revue Géographique de l'Est
- Analyse spatiale de l'impact environnemental des incendies de 2017 sur la Nouvelle-Calédonie (2019). Kartomatik l OEIL
- FLORICAL vers. 22.IV.2016 (Morat et al.2012; Munzinger et al. 2016)
- Bulletin climatique annuel de la Nouvelle-Calédonie (2017). Météo France Nouvelle-Calédonie.

Adoptons les bons comportements !



Je débroussaie régulièrement autour de chez moi

Je respecte les fermetures d'accès des massifs forestiers



Je consulte et respecte le code couleur de la carte PREVI Feu

Je ne jette pas mes mégots de cigarettes



En camping, je respecte les règles : autorisations, eau à proximité, extinction

Au champ, je maîtrise mon feu, j'ai de l'eau à proximité



dès que je détecte un incendie

> Partenaires



Plaquette d'information
Observatoire de l'environnement en Nouvelle-Calédonie - 31 rue Paul Kervistin - Anse Vata - 98800 Nouméa Tél: +687 23 69 69
Directeur de publication : André Vama
Rédactrice en chef : Anne Lataste
Maquette : Eudanla - Impression : Graphoprint
Tirages : 5 000 ex - Date de parution : Mai 2019
Gratuit.